

Règlement Machines (UE) 2023/1230

Préparer la conformité avant le 20 janvier 2027

20 JAN. 2027

Application générale

CYBERSÉCURITÉ

Risques numériques

IA

Fonctions de sécurité

MODIFICATION

Substantielle

1. Ce qui change au 20 janvier 2027

Le règlement remplace la directive Machines 2006/42/CE

Un règlement européen application directe et cadre commun dans les États membres.

Un champ de conformité à revalider machines, quasi-machines et produits connexes visés par le texte.

Des exigences actualisées prise en compte de risques liés aux logiciels, à la connectivité et à certaines fonctions fondées sur l'IA.

Une responsabilité à documenter analyse de risques, dossier technique, instructions et déclaration UE de conformité.

Le règlement est applicable à partir du 20 janvier 2027 ; certaines dispositions sont déjà entrées en application.

2. Cybersécurité : un enjeu de sécurité machine

Article 10 et exigences essentielles de santé et de sécurité de l'annexe III

Protéger les fonctions de sécurité	les données, logiciels et connexions ne doivent pas compromettre la sécurité.
Anticiper les accès et altérations	examiner les accès non autorisés, modifications malveillantes et mises à jour.
Évaluer les scénarios	perte de communication, paramètres altérés, logiciel corrompu ou mise à jour défectueuse.
Conserver des preuves	architecture, mesures de protection, essais, gestion des versions et traitement des vulnérabilités.

La cybersécurité est traitée ici lorsqu'elle a une incidence sur la sécurité de la machine ; d'autres textes peuvent s'appliquer.

3. IA et fonctions de sécurité

Règlement Machines + règlement IA modifié en 2026

Identifier les usages d'IA détection, commande, adaptation ou décision ayant un effet sur la sécurité.

Distinguer les fonctions une IA d'assistance n'a pas nécessairement le même statut qu'un composant de sécurité.

Vérifier la robustesse données et conditions d'utilisation, comportement en cas d'erreur, supervision et modes dégradés.

Revoir l'évaluation de conformité certaines catégories de produits et fonctions peuvent entraîner une procédure spécifique.

Référence : règlement (UE) 2026/1744 (« Digital Omnibus sur l'IA »), applicable depuis le 27 juillet 2026 ; vérifier les actes délégués et normes à venir.

4. Modification substantielle

Un changement technique peut faire basculer les responsabilités

Principe

modification non prévue par le fabricant qui crée un nouveau danger ou augmente un risque existant.

Critère clé

la modification nécessite de nouvelles mesures de protection importantes.

Conséquence

la personne qui réalise la modification substantielle peut être considérée comme fabricant.

Avant remise en service

documenter l'analyse de risques et déterminer si une nouvelle évaluation de conformité est nécessaire.

Réparation et entretien ne constituent pas automatiquement une modification substantielle : l'effet réel sur la sécurité compte.

5. Normes : utiles, mais à vérifier

La présomption de conformité dépend des références publiées au Journal officiel de l'UE

- Cartographier les normes** recenser les normes actuellement appliquées et leur pertinence au regard du nouveau règlement.
- Vérifier le statut officiel** édition, amendements et publication de la référence au JOUE.
- Identifier les écarts** comparer les exigences essentielles du règlement et la couverture des normes disponibles.
- Prévoir une solution documentée** les normes harmonisées sont volontaires ; d'autres solutions sont possibles si la conformité est démontrée.

Ne pas présumer qu'une norme historiquement utilisée sous la directive couvre automatiquement toutes les exigences nouvelles.

6. Plan d'action industriel

À engager dès maintenant — octobre 2026

- Piloter** nommer un responsable et associer conception, qualité, sécurité, automatisme, logiciel, achats et SAV.
- Trier le portefeuille** machines neuves, machines modifiées, quasi-machines, composants de sécurité et équipements importés.
- Faire l'analyse d'écarts** exigences du règlement, normes pertinentes, cybersécurité et fonctions d'IA.
- Mettre à jour les livrables** dossier technique, évaluation des risques, instructions, traçabilité et déclaration UE.
- Former et contractualiser** fournisseurs, intégrateurs, mainteneurs et équipes de modification.

Objectif : disposer, avant le 20 janvier 2027, d'un dossier de conformité défendable pour chaque produit concerné.

7. Questions à trancher dans l'entreprise

Un atelier de préparation de 60 à 90 minutes

- Quels produits seront mis sur le marché ou mis en service à partir du 20 janvier 2027 ?
- Quelles fonctions de sécurité dépendent d'un logiciel, d'un réseau ou d'un système d'IA ?
- Quelles modifications réalisées en interne ou par des intégrateurs peuvent changer le niveau de risque ?
- Quelles normes sont effectivement citées au JOUE et quels écarts restent ouverts ?
- Qui valide les preuves techniques et qui autorise la mise sur le marché ou en service ?

Actualisation réglementaire : règlement (UE) 2026/1744

Digital Omnibus sur l'IA • publié au JOUE le 24 juillet 2026

Articulation sectorielle	Le règlement Machines (UE) 2023/1230 passe à la section B de l'annexe I du règlement IA : une approche sectorielle vise à limiter les chevauchements, tout en maintenant un niveau de protection adapté.
IA liée à la sécurité	Un système d'IA dont la défaillance ou le dysfonctionnement peut mettre en danger la santé ou la sécurité est considéré comme un composant de sécurité. Les usages uniquement liés à l'assistance, à l'optimisation ou au contrôle qualité, sans enjeu de sécurité, ne le sont pas automatiquement.
Exigences et normes	La Commission doit adopter, au plus tard le 2 août 2027, des actes délégués précisant les exigences IA pertinentes à intégrer à l'annexe III du règlement Machines. En attendant, certaines normes harmonisées ou spécifications communes relevant du règlement IA peuvent contribuer à la présomption de conformité.
Échéance à distinguer	Le 20 janvier 2027 reste la date d'application générale du règlement Machines. Les règles IA à haut risque liées aux produits de l'annexe I du règlement IA s'appliqueront à partir du 2 août 2028 ; d'autres systèmes à haut risque de l'annexe III relèvent du 2 décembre 2027.

Action : classer chaque usage d'IA, tracer son lien avec la sécurité machine et suivre les actes délégués et références normatives à venir.

Sources officielles et points de vigilance

À consulter avant diffusion ou décision de conformité

1. EUR-Lex — Règlement (UE) 2023/1230, version consolidée

<https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2023/1230/oj/fra>

2. EUR-Lex — Synthèse « Exigences en matière de sécurité des machines »

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM:4682019>

3. EU-OSHA — Regulation (EU) 2023/1230/EU — machinery

<https://osha.europa.eu/en/legislation/directive/regulation-20231230eu-machinery>

4. EUR-Lex — Règlement (UE) 2026/1744 du 8 juillet 2026 (Digital Omnibus sur l'IA)

Vigilance : ce support est une introduction générale, pas un avis juridique ni une évaluation de conformité. Vérifier la version consolidée du texte, les actes modificatifs applicables et les références des normes harmonisées publiées au JOUE.

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ%3AL_202601744